

XpFibre annonce plus de 11 800 prises éligibles à la fibre à Vendôme

Franck Coudrieau, Délégué Régional Ouest d'Altice France et Gilles Gavet, Responsable des relations avec Les collectivités locales de XpFibre ont annoncé plus de 11 800 prises fibre d'ores et déjà commercialisables à Vendôme.

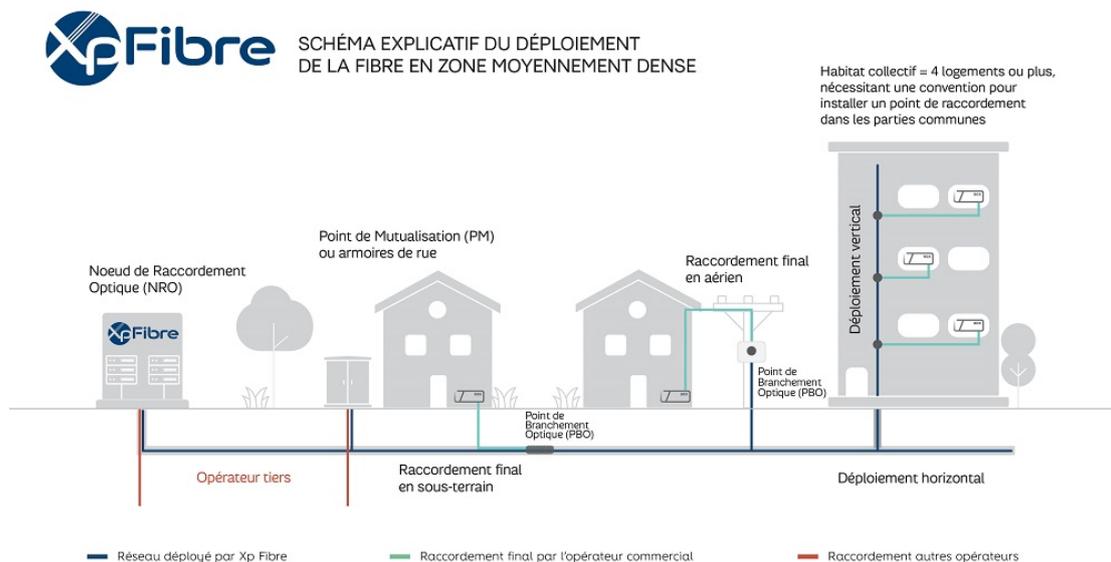
XpFibre, filiale d'Altice France, est l'opérateur d'infrastructure qui a été sélectionné en 2018 pour déployer la fibre optique à Vendôme, sur la base des travaux engagés précédemment par l'opérateur historique. La première phase des travaux a consisté à raccorder 31 Points de Mutualisation (armoires de rue) au NRO (Noeud de Raccordement Optique), véritable centre névralgique du réseau de fibre optique de la ville. Les Points de Mutualisation desservent ensuite l'ensemble des prises Fibre Optique dans les foyers et locaux professionnels de Vendôme.

Initialement conventionné pour 10 005 prises sur la base de l'indice INSEE 2014, les programmes immobiliers récemment construits, les nouveaux quartiers résidentiels ou les nouvelles zones commerciales ont été intégrés aux raccordements en fibre optique réalisés par XpFibre.

Ainsi à date, plus de **11 800 prises sont d'ores et déjà éligibles** à la fibre, soit un taux de raccordement de 118% par rapport au déploiement prévu dans la convention initiale. Les Vendômois peuvent ainsi souscrire un abonnement en fibre optique auprès de l'opérateur de leur choix et accéder aux services Internet Très Haut Débit, avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s (50 fois plus rapide que les réseaux ADSL).

XpFibre finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de Vendôme.

Schéma du déploiement de la fibre



Points de contacts et informations pratiques

- Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau : <http://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>
- Pour signaler un équipement de Fibre optique endommagé sur la voie publique : <https://xpfibre.com/dds>
- Pour déclarer une nouvelle construction individuelle : <https://www.xpfibre.com/particulier#construction>
- Pour déclarer un nouveau programme immobilier (promoteur / aménageur) : <https://xpfibre.com/promoteur-amenageur>
- Pour plus d'informations, accès à la « Foire Aux Questions » : <https://xpfibre.com/faq>

A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire.

XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Pour suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : @XpFibre - Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : @XpFibre

Contact Presse XpFibre : presse@xpfibre.com